

LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

Eléments de diagnostic et de reflexion

Sous la Direction de
Valery AKOU LOBA et Abel GBITRY BOLOU



LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

Eléments de diagnostic et de réflexion

Sous la Direction de
Valery AKOU LOBA et Abel GBITRY BOLOU

* *
*

LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT DANS L'OUEST DE LA COTE D'IVOIRE

Eléments de diagnostic et de réflexion

Sous la Direction de Valéry AKOU LOBA et Abel GBITRY BOLOU

ISBN : 2-9543170-2-1

EAN : 9782954317021

Dépôt légal : Premier Trimestre 2018

Archives nationales de Côte d'Ivoire

© Gcréa, Abidjan, 2018.

Pensées éternelles
Larmes sans fin
Au maitre des cordes !

Sommaire



Mot des Initiateurs.....	7
Préface.....	9
Réflexion inaugurale : Le développement et la région.....	11
Présentation des comités scientifique et de lecture.....	14
Introduction générale.....	15
Première partie : Agriculture et sécurité alimentaire	19
Chapitre 1 : Résilience dans un contexte d'insécurité alimentaire post crise dans la sous-préfecture de Dania (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire).....	21
Chapitre 2 : Analyse des stratégies d'accès à la terre par les migrants et étrangers dans le département de Lakota : cas de la sous-préfecture de Niambezaria.....	33
Chapitre 3 : Les contraintes au développement de la pisciculture dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.....	47
Chapitre 4 : Saturation foncière et évolution des agrosystèmes dans l'ouest forestier ivoirien.....	65
Chapitre 5 : Infrastructures routières, ravitaillement de la ville de man en produits vivriers et sécurité alimentaire.....	79
Chapitre 6 : Exploitation halieutique et sécurité alimentaire dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.....	93
Deuxième partie : Développement régional, équipements et condition de vie...	109
Chapitre 7 : Activités économiques et développement régional : le département d'Oumé à la croisé des chemins.....	111
Chapitre 8 : La dotation en équipements de base à l'épreuve de la dynamique démographique en Côte d'Ivoire : cas du département de Divo.....	125
Chapitre 9 : Etude de l'approvisionnement des espaces marchands spécialisés dans la vente de médicaments de la rue par la frontière ouest de la Côte d'Ivoire.....	147

Chapitre 10 :Analyse sociologique de l'autonomisation des producteurs de cacao dans l'ouest de la Côte d'Ivoire.....	163
Chapitre 11 : Inégalités de sexes dans l'accès et la réussite scolaire : L'exemple du sud-ouest de la Côte d'Ivoire.....	177
Chapitre 12 : La diffusion de l'internet mobile à l'ouest de la Côte d'Ivoire : entre promesses et réalités.....	195
Chapitre 13 : Cacaoculture et dégradation des rapports sociaux autour du foncier à Sinfra (Centre-Ouest ivoirien).....	207
Chapitre 14 : Les intérêts économiques étrangers sur le littoral côtier du Bas Sassandra.....	225
Chapitre 15 : Exploitation minière et équipement des villages riverains de la mine d'Ity dans la sous-préfecture de Zouan-Hounien (ouest de la Côte d'Ivoire).....	239
Troisième partie : Etudes urbaines	257
Chapitre 16 : Migration, étalement urbain et accès à la terre dans le péri-urbain à Daloa (Centre-ouest Côte d'Ivoire).....	259
Chapitre 17 : Logiques d'approvisionnements en eau de boisson à Daloa (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire): cas des ménages de « Gbokora » et de « Tazibouo ».....	271
Chapitre 18 : Eaux usées domestiques à Sassandra : Étude des impacts sur l'environnement et perspectives de solutions dans une ville en plein essor démographique.....	285
Chapitre 19 : Profil sociodémographique et économique des commerçantes de vivrier dans les marchés de la ville de Gagnoa.....	301
Chapitre 20 : Gestion des ordures ménagères dans les villes forestières ivoiriennes : cas de la cité du fromager (Gagnoa-Côte d'Ivoire).....	317
Chapitre 21 : Production et commercialisation du charbon de bois en milieu urbain ivoirien : l'exemple du quartier Kennedy dans la ville de Daloa (centre ouest de la Côte d'Ivoire).....	337
Chapitre 22 : Croissance urbaine et filières de promotion foncières à Daloa : entre légalité et illégalité.....	353
Chapitre 23 : Les déterminants du risque palustre à Gagnoa (centre – ouest de la Côte d'Ivoire) : Cas du quartier Dioulabougou	371
Perspectives de réflexion : La mer, l'avenir du grand ouest ivoirien	389
CONCLUSION GENERALE	391
Biographie résumée des auteurs	395

Deuxième partie :
Développement régional, équipements et condition de vie

Chapitre 12

La diffusion de l'internet mobile à l'ouest de la Côte d'Ivoire : entre promesses et réalités

Bosson Camille ADOU

adoubc@gmail.com

Armel Konan Kouassi DJOMO

djomoarmel@gmail.com

Kapiéfolo Julien KONÉ

kapiefolo@yahoo.fr

Alain François LOUKOU

alain_loukou@hotmail.fr

Université Alassane Ouattara-Bouaké

Département de Géographie

Résumé

En Afrique, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont connu une croissance considérable lors de la dernière décennie. Aujourd'hui, cette révolution numérique du 21^{ème} siècle est basée sur l'Internet qui constitue le vecteur indispensable. Cette technologie a fait monter les enjeux de développement pour les pays du Sud qui ont plus à gagner que les pays riches, mais aussi plus à perdre. L'expérience ivoirienne de la diffusion des TIC est caractérisée par la forte pénétration du téléphone mobile quelle que soit l'échelle considérée. Pour ce qui est de l'Internet, sa couverture territoriale laisse apparaître une fracture géographique qui menace le rayonnement économique de certaines régions du pays. La région de l'Ouest ivoirien se trouve confronter à cette problématique. Cette étude vise à porter une lecture géographique sur l'état de diffusion de l'Internet mobile dans l'Ouest ivoirien. Pour la réalisation de cette étude, notre méthodologie s'appuie sur la littérature grise et sur les enquêtes de terrain. Les résultats de nos différentes enquêtes révèlent une contradiction entre la politique de l'aménagement numérique du territoire en Côte d'Ivoire et le niveau de diffusion de l'Internet mobile dans le grand Ouest ivoirien.

Mots-clés : *Société de l'information, diffusion, Internet mobile, développement, Ouest ivoirien.*

Abstract

In Africa, the Information of the Communication Technologies (ICT) have known a considerable growth throughout the previous decades. These days, this digital revolution of the 21st century is based on the Internet which constitutes the essential vector. This technology pointed out the issues of development of the southern countries which earn more than wealthy countries but also lose very much. The Ivorian experience of the dissemination of ICT is characterized by the strong penetration of the mobile phone however the considered scaled. Regarding the Internet, its territorial coverage brings out a geographical fracture which threatens the economic influence of particular regions of the country. The West Ivorian region is confronted to this problematic. This study aims at

showing a geographic analysis on the state of the mobile phone dissemination in the West Ivorian. To achieve this study, our methodology draws on the gray literature and the field survey. The results of our different surveys, show a contradiction between the politic of numeric land development in Ivory Coast and the level of dissemination of the mobile Internet the great West Ivorian.

Keywords : *The information of society, dissemination, mobile Internet, development, West Ivorian.*

Introduction

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont connu une rapide expansion grâce à la révolution du mobile et à la croissance exponentielle de l'Internet. L'information est aujourd'hui disponible, instantanée et planétaire. Une nouvelle société émerge : celle de l'information. À l'heure où les TIC favorisent la construction du savoir et la conception de projets, où le modèle traditionnel d'accès au savoir et les modèles économiques qui en découlent sont questionnés, la manière dont les collectivités s'emparent des problématiques d'accès, de services et d'usage du numérique va fortement impacter leurs territoires les années à venir (Houzet, 2013). La maîtrise de l'Internet est aujourd'hui un symbole de la puissance d'un État et en est un moteur important du développement économique et de la croissance. C'est le socle de la société de l'information dans laquelle nous vivons aujourd'hui. En Afrique, quoique confrontée à de nombreux obstacles, la connectivité, les moyens économiques, l'illettrisme d'une partie importante de la population, les activités liées à l'Internet se développent (Beye, 2009). Or, les performances d'un réseau se mesurent par les interactions qu'il offre avec les territoires : étendue de la couverture géographique, étendue de la qualité de service, liens avec les *ends-users* (usagers finaux) les plus profitables (Puel et Ullmann, 2006). Les TIC illuminent aujourd'hui la société contemporaine et pénètrent fort logiquement toutes les échelles spatiales. Derrière cet important niveau de pénétration des TIC, les rythmes de diffusion spatiale s'opèrent de façon différentielle selon le type de technologie. L'expérience ivoirienne de la diffusion des TIC est caractérisée par la forte pénétration du téléphone mobile (113.32% selon l'ARTCI, 2017) quelle que soit l'échelle considérée. Par contre, la diffusion géographique de l'Internet ne suit pas la même dynamique que la téléphonie mobile. L'apparition d'une fracture numérique horizontale, à la fois territoriale et sociale de l'accès à l'Internet mobile en Côte d'Ivoire, a fait de ce phénomène un enjeu incontournable d'aménagement du territoire. Sa couverture territoriale laisse apparaître une fracture géographique qui menace le rayonnement économique de certaines régions du pays. De ce constat, il ressort que le modèle de diffusion de l'Internet dans l'espace géographique obéit à une logique ségrégative. Cette situation offre aux habitants d'une région la possibilité de profiter d'un accès aux services du numérique tandis que ceux de la région ou localité voisine souffrent d'une connexion au ralenti. Ces inégalités d'accès à l'Internet ont des conséquences sur le développement territorial, le dynamisme socio-économique et l'attractivité du territoire. Malgré l'engagement de l'État à connecter tout le territoire national et les discours marketing des opérateurs de téléphonie mobile qui laissent croire en une diffusion optimale de l'Internet mobile sur l'ensemble du territoire, le grand Ouest oscille entre qualité et faiblesse des signaux de l'Internet. Cette étude vise à apporter un éclairage sur l'état de diffusion de l'Internet mobile dans l'Ouest ivoirien.

Méthodologie

Matériels et méthode de recherche

Notre étude se base sur l'exploitation des données statistiques de l'Autorité de Régulation des Télécommunications en Côte d'Ivoire (ARTCI) publiées en Mars 2017. En plus des données issues de l'ARTCI, nos enquêtes ont porté sur l'analyse des politiques des acteurs de l'aménagement numérique du territoire (État, Opérateurs de Téléphonie Mobile, collectivité territoriale). Par ailleurs, notre grille d'analyse privilégie les interactions de plusieurs variables : la capacité des débits qui permet de différencier les zones couvertes en 2G et en 3G et l'évolution technologique qui rebat les cartes entre territoires et acteurs. Les données cartographiques qui ont servi à la réalisation de cette étude proviennent de l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire. La figure 1 présente notre zone d'étude.



Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

Source : BNETD, 2011 Auteur : Djomo Armel, 2017

Résultats

I- Analyse de la politique de l'aménagement numérique du territoire en Côte d'Ivoire

La politique en matière d'aménagement numérique du territoire se cherche une véritable matérialité en Côte d'Ivoire. Les acteurs qui œuvrent à cette tâche sont l'État et les Opérateurs de Téléphonie Mobile avec des niveaux d'interventions variables.

1- L'État, d'un régulateur à un promoteur des technologies de l'information et de la communication

Le leadership politique est indispensable pour une diffusion des télécommunications à l'échelle nationale. Dans les pays en voie de développement notamment ceux du continent

africain, bien que le constat global laisse croire un désengagement de l'État à une époque donnée, conséquence d'une libéralisation du secteur des TIC, la présence de l'État reste pourtant manifeste à travers les autorités de régulation. En Côte d'Ivoire, cette intervention étatique se manifeste par la mise en place depuis 2012 de l'ARTCI. Cette situation est la preuve que la réforme des télécommunications ne se traduit pas systématiquement par un désengagement effectif de l'État mais plutôt par une modification/adaptation des formes de son intervention. En plus de l'ARTCI, d'autres structures sous tutelle du ministère de la communication, de l'économie numérique et de la poste ont été créées en l'occurrence l'Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences (AIGF), l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications (ANSUT) et des établissements éducatifs spécialisés dans le domaine du numérique. Au nombre de ces établissements, il y a l'École Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication (ESATIC) et l'École Multinationale Supérieure de la Poste (EMSP). Enfin, une zone franche a été créée pour promouvoir les TIC et encourager la recherche dans ce secteur. Il s'agit du Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB). Aussi, dans sa vaste politique de diffusion des TIC, l'État s'appuie sur sept axes :

- L'élaboration et la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire adapté au développement du numérique ;
- Le développement d'une infrastructure en large bande en adéquation avec le développement du numérique (7000 km de fibre optique est en cours de réalisation sur toute l'étendue du territoire national) ;
- Pour une plus grande accessibilité de tous les utilisateurs aux TIC, en partenariat avec la société INTEL, l'État ivoirien a mis en place le projet « un citoyen, un ordinateur, une connexion ». Ce programme vise la distribution de 5000 kits d'ordinateur en 5 ans et la mise en place de 5000 cyber cafés communautaires dans les zones rurales et péri-urbaines ;
- L'incitation à la création et au développement des contenus locaux ;
- La mise en place d'une plateforme de lutte contre la cybercriminalité.

Cet engagement politique de l'État est accompagné par celui des Opérateurs de Téléphonie Mobile.

2-Les opérateurs de téléphonie mobile, des acteurs incontestés de l'aménagement numérique du territoire

Le marché de l'Internet mobile est tenu en Côte d'Ivoire par trois opérateurs de téléphonie que sont MOOV, MTN et ORANGE. Les slogans utilisés par ces opérateurs dans leur stratégie marketing témoignent de l'approche compétitive et commerciale qui les guide. Ces slogans sont « *everywhere you go* » (partout où vous allez pour l'opérateur MTN) et « *no limit* » (pas de limite pour l'opérateur MOOV). Malgré cette ingénierie des Opérateurs de Téléphonie Mobile, le jeu du marché n'a pas permis de parvenir à une couverture totale et équilibrée du territoire ivoirien en technologie Internet mobile. En effet, un regard analytique sur le niveau de couverture territoriale, montre que les taux de couverture de la téléphonie mobile se situent à 83% pour l'opérateur ORANGE contre 79.64% pour MTN et 66.33% pour MOOV (ARTCI, 2017). Alors en s'appuyant sur l'analyse du magazine Forbes Afrique (2015) selon laquelle le téléphone mobile est le premier moyen utilisé pour se connecter à Internet devant les ordinateurs et les autres

moyens conventionnels, il ressort que la difficulté d'accès à un réseau de téléphonie mobile optimal limite les chances des populations de se connecter à Internet. De ce point de vue, il semble que l'accès à Internet mobile a pour préalable un bon niveau de couverture GSM. Ainsi, cette couverture territoriale limitée des réseaux mobiles des opérateurs révèle la fréquence de zones blanches²⁶ et de zones grises²⁷ dans le milieu ivoirien.

II-Diagnostic de l'Internet mobile dans le grand ouest ivoirien

De façon traditionnelle, le bilan spatial d'une technologie présente des disparités quelles que soit les échelles considérées. Le développement de l'Internet mobile caractérisé par la couverture 2G et 3G dans l'ouest ivoirien s'inscrit dans cette logique.

1-La 2 G, une technologie bien implantée dans le grand ouest ivoirien mais avec de fortes différences de qualité

Dans le cadre de cette étude, s'il est vrai que de façon systématique la technologie 2G fait plus référence à la technologie GSM dont la fonction première est d'émettre des appels téléphoniques, il convient de souligner qu'avec les évolutions technologiques, des améliorations au niveau de la 2G ont été faites. Ce qui a conduit au lancement de la 2,5G (GPRS) ou encore la 2,75G (EDGE). Ces avancées technologiques provoquent une migration vers l'usage de l'Internet avec le téléphone. Donc la possible utilisation de l'Internet dans une zone réputée non couverte en 3G est inhérente à la présence des technologies GPRS et EDGE. Dans une zone couverte 3G, l'utilisation de l'Internet avec des outils compatibles aux technologies 2G en l'occurrence le GPRS et le EDGE est possible ; mais le contraire est impossible. En effet, du fait que les systèmes 3G incorporent les systèmes 2G (GPRS et EDGE), l'on peut se connecter notamment avec le téléphone. Par contre, avec les autres modems, clés USB, data Internet, Box et autres, ce cas n'est pas possible. Cela témoigne du caractère pratique et utilitaire du téléphone mobile. La figure 2 donne une lecture du taux de couverture de la 2G dans l'ouest ivoirien.

26- **Une zone blanche** est un secteur géographique non desservi par un service de communication électronique.

27- **Une zone grise** désigne un espace géographique au sein duquel l'accès aux TIC (téléphone et Internet) se caractérise par un niveau de signal beaucoup faible que ce qui est constaté dans les autres zones (Loukou ; 2016).

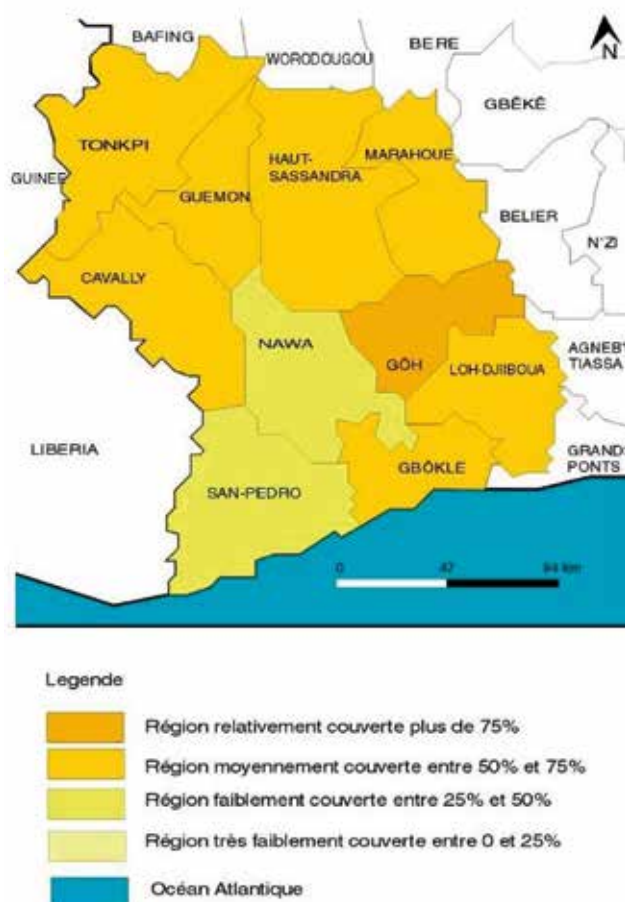


Figure 2 : État de couverture 2G dans l'ouest ivoirien en 2017

Source : BNETD, 2011 Auteur : Djomo Armel, 2017

La figure 2 présente une couverture relativement bonne en 2G des régions du grand ouest ivoirien. Le taux de couverture moyen est 58,13%. Mais, les chiffres désagrégés montrent toutefois des disparités entre les régions. En effet, sur les 10 régions que compte notre espace d'étude, 08 d'entre elles ont un taux de couverture supérieur à 50%. Ce qui justifie une couverture relativement bonne en réseau GSM de cet espace. Parmi ces huit, certaines régions se distinguent par leur taux de couverture très important en l'occurrence les régions de Goh, Hautassandra et Guémon qui ont respectivement 87,37%, 71,38% et 70,27%. En revanche, d'autres (San-Pedro et Nawa) affichent des taux de couverture inférieurs à 50%. Celles-ci sont qualifiées de « traînards », car le décalage entre la technologie 2G et celle du moment (4G) marque un fort retard d'adaptation aux évolutions technologiques de l'Internet.

Le principal indicateur socio-économique qui pourrait expliquer les rythmes différents dans l'accès à un signal téléphonique mobile de bonne facture est la couverture électrique. En effet, l'accès à l'électricité est une condition préalable pour prétendre à un déploiement efficace des outils numériques. À ce titre l'analyse de Sawadogo et Ammi (2015) montre que la défaillance de la fourniture d'énergie indispensable pour alimenter les équipements des opérateurs et les appareils des usagers impacte lourdement le bon fonctionnement des réseaux notamment mobiles. De ce point de vue, la bonne couverture en infrastructures de télécommunication est en partie dépendante de la disponibilité des infrastructures énergétiques de qualité appréciable.

Élargissant le champ de réflexion, Tcheng, Huet et Romdhane (2010) plaident pour une bonne couverture électrique du continent africain. Pour ces derniers, le vrai frein technologique n'est pas d'ordre télécom (technique) mais énergétique. En effet, l'une des difficultés en Afrique, réside dans l'approvisionnement régulier et continu en électricité pour les utilisateurs finaux des terminaux (recharger les batteries). Alors étant donné que le niveau de couverture électrique est loin d'être optimal dans toutes les localités du pays, les zones grises et même les zones blanches maillent le territoire ivoirien. À titre d'exemple, la localité de Keibly issue de la Sous-préfecture de Taï (Région du Cavally) est confrontée à des difficultés d'accès au réseau GSM car elle est non électrifiée. Aussi, Petit Perdro, Marikro, Goroké, Taki, non-électrifiées et situées dans la sous-préfecture de San-Pédro sont marquées par la mauvaise qualité du signal téléphonique.

Au regard de la diffusion mitigée de la technologie 2G dans l'ouest ivoirien, qu'en est-il de la technologie 3G dans ce bloc géographique?

2- La 3 G, une technologie urbaine dans l'ouest ivoirien

La diffusion des innovations obéit à la logique selon laquelle elle commence en milieu urbain et par un effet de contagion s'étend vers les zones périphériques et rurales. Le déploiement de la technologie 3G respecte cette logique de diffusion des innovations. La figure 3 montre les taux de couverture en 3 G des régions du grand Ouest.

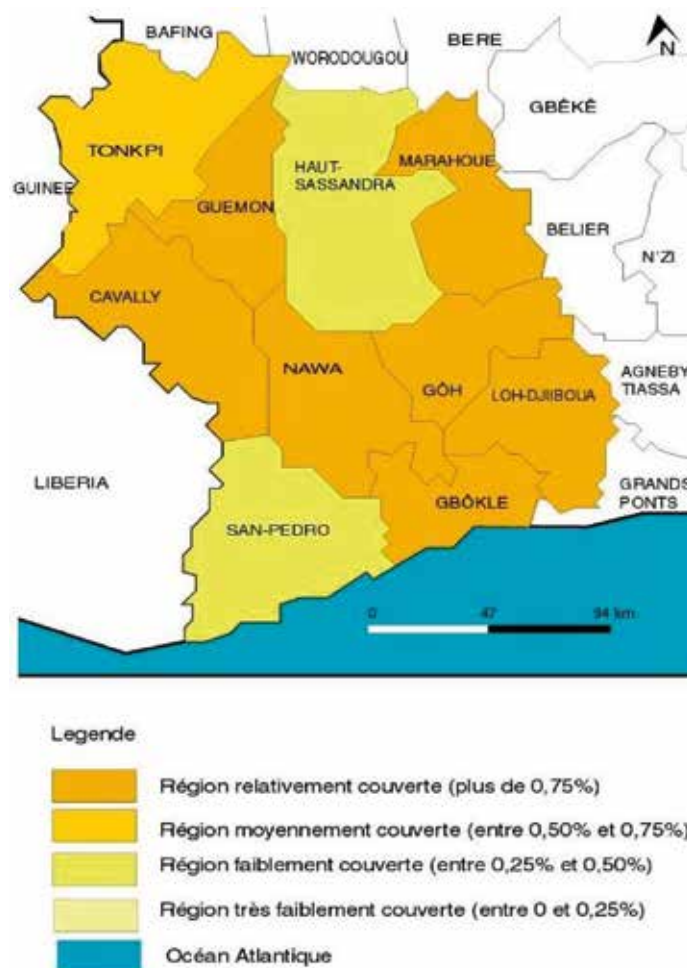


Figure 3 : État de couverture 3G dans l'ouest ivoirien en 2017

Source : BNETD, 2011 Auteur : Djomo Armel, 2017.

Avec un taux de couverture moyen de 1,25%, le bilan de couverture de la technologie 3G de la région du grand Ouest ivoirien présente une situation morose. Malgré ce faible taux de couverture moyen, trois régions ont des taux supérieurs à celui-ci. Ce sont les régions de Cavally, de Gboklé et de la Nawa avec respectivement 3,65%, 1,92% et 1,98%.

De façon générale, les localités couvertes par la 3G sont les chefs-lieux de régions et quelques chefs-lieux de département et de sous-préfecture. Ce constat nous fait dire que la 3 G est une technologie urbaine dans le grand Ouest ivoirien. Il conforte alors l'idée de Marcon (2012) selon laquelle les opérateurs privilégient les zones les plus denses où le retour sur investissements est garanti au détriment des zones moins denses. La figure 4 rend compte de la visibilité géographique de la diffusion de l'Internet mobile dans le grand Ouest ivoirien.

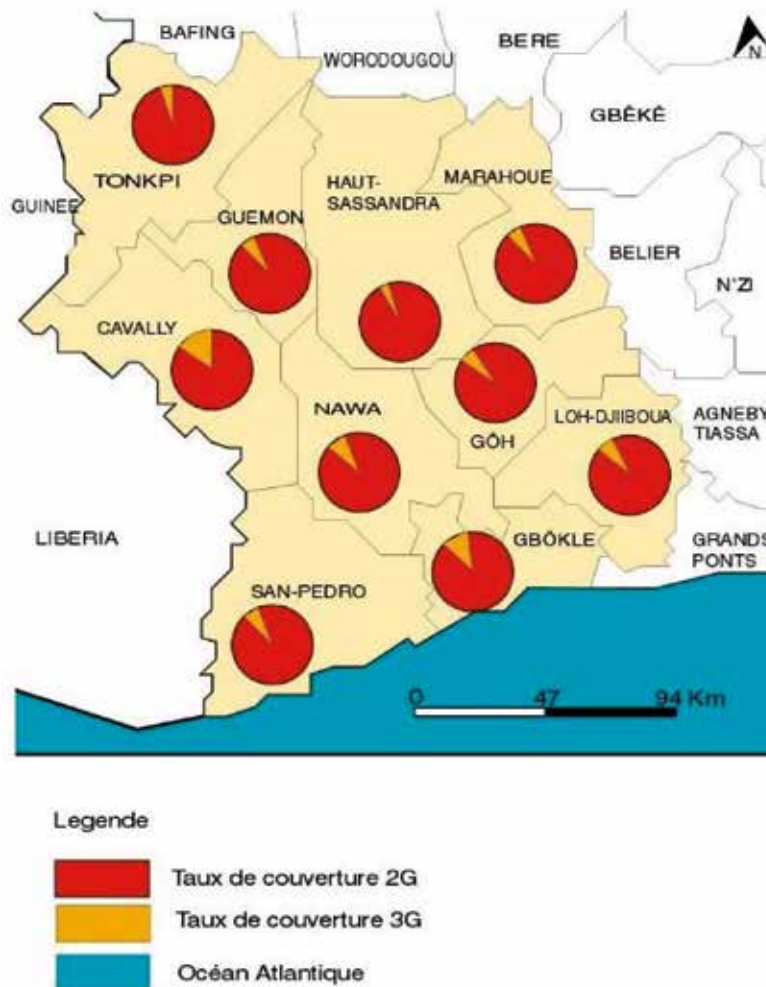


Figure 4 : Bilan de la couverture 2G et 3G dans l'ouest ivoirien

Au total, le bilan de couverture technologique (Figure 4) montre que la diffusion des types de technologies se fait de façon inégale à l'ouest de la Côte d'Ivoire car certaines semblent plus diffusées (2 G) que d'autres (3 G). Les déterminants des disparités de diffusion technologique sont fonctions des contextes géographiques, économiques, culturels, etc. Contrairement aux espaces ruraux qui sont parfois porteurs de préjugés lourds et négatifs, les villes sont par excellence les foyers de diffusion des technologies. Cette réalité justifie les écarts entre le milieu urbain et rural dans l'accès à la technologie

3 G ou encore l'hétérogénéité des services offerts entre les zones urbaines et les zones rurales. La trajectoire de déploiement des équipements réseaux mobiles des opérateurs priorise le milieu urbain pour plusieurs raisons.

D'une façon générale, l'adaptation permanente des opérateurs aux évolutions technologiques rapides, en termes de standards (par exemple le passage du GSM ou 2G à la 3G voire 4G), implique une grande mobilisation des ressources financières. En effet selon Chambille, Pontvianne et Tran (2007) cités par Loukou (2016) le déploiement en une fois du réseau de la troisième génération (3G) exposait les investisseurs à des frais élevés et compromettait la réussite financière de l'opération. Alors par crainte d'une rentabilité commerciale faible, les opérateurs rechignent à consentir des investissements conséquents dans les zones faiblement peuplées ou supposées économiquement peu attractives voire socio politiquement fragiles et à risques (Loukou, 2016). Partant des principes commerciaux qui animent les OTM, l'intérêt accordé au milieu urbain est plus que légitime pour ceux-ci.

Par ailleurs, comme le souligne Ullmann (2006) certains indicateurs classiques (revenus, niveau d'instruction, âge, niveau de couverture électrique, localisation, etc.) constituent des barrières considérables à l'extension commerciale et géographique des réseaux mobiles. Alors l'ouest ivoirien étant pratiquement caractérisé dans son ensemble par un relief accidenté (Exemple du Mont Nimba dans la région du Tonkpi qui culmine à 1753m), il reste évident que l'extension géographique des réseaux mobiles peut être ralentie voire confinée à l'espace urbain où le retour sur investissement est garanti.

Discussion

Les données sur lesquelles nous nous appuyons dans cette étude notamment l'état de couverture 2G et 3G fournies par l'ARTCI (2017) peuvent s'avérer un tant soit peu erronées en raison de l'aménagement numérique du territoire qui s'opère de façon progressive. Sur cette base, un espace jugé non couvert par une technologie quelconque au moment des enquêtes peut se trouver aujourd'hui couvert. À cet effet, Marcon (2012) souligne que compte tenu de la rapidité des évolutions technologiques, l'aménagement numérique des territoires ne peut jamais être considéré comme achevé.

Aussi, une zone peut être réputée couverte 2G ou même 3G, mais dans la pratique sur les trois opérateurs (MOOV, MTN et ORANGE) qui se partagent le territoire national ivoirien, il peut arriver que ce soit un seul opérateur qui émet convenablement dans cette zone. À cet égard, Loukou (2016) ne manque pas de dire que dans un espace géographique marqué par la présence des trois opérateurs, un usager multi abonné ne peut être satisfait à la fois de l'état des signaux de ses différents opérateurs. En effet, quel que soit l'opérateur choisi, certaines populations restent toujours lésées pour un service ou un autre dans une localité donnée.

Par ailleurs, cette communication a une double pertinence. Il s'agit de la pertinence géographique et de la pertinence politique. La pertinence géographique s'établit en mettant en évidence les disparités spatiales dans l'accès à l'Internet mobile. Quant à la pertinence politique, cette problématique met les acteurs de l'aménagement numérique du territoire (État, Opérateurs de Téléphonie Mobile et collectivités territoriales) en face de l'urgence de

l'aménagement réel du territoire. A l'échelle mondiale, bien que l'accès à l'Internet ne soit pas homogène ni dans tous les pays ni dans toutes les régions du globe, son développement est devenu un enjeu aussi bien politique que socio-économique (Ullmann, 2006). Cette perspective permet de déboucher sur l'analyse des facteurs déterminants des conditions d'accès à l'Internet mobile. Ainsi, en s'appuyant sur un constat de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), Chéneau-Loquay (2010) souligne implicitement que la principale action pour un élargissement effectif de l'assise territoriale des réseaux de qualité à des prix raisonnables réside dans le facteur politique. En effet pour l'auteur, c'est l'obligation faite par le régulateur à l'opérateur dans le cahier de charge qui détermine une meilleure couverture territoriale du mobile. En tenant compte de cet ensemble de contextes, Puel et Ullmann (2006) précisent que la géographie du « *cyberespace* » s'explique par la technologie, les stratégies d'acteurs (opérateurs de téléphonie mobile) et les réalités territoriales.

Conclusion

Le diagnostic de l'Internet mobile dans l'Ouest ivoirien révèle des disparités spatiales dans l'accès aux technologies mobiles. Pendant que la tendance est à la 4G, l'accès à la 3G reste encore problématique dans le grand Ouest ivoirien. Plus la Côte d'Ivoire s'adaptera aux TIC, plus le développement du pays s'en trouvera impacté. De ce point de vue, une grande réflexion doit être menée par les acteurs de la diffusion, car pendant que l'heure est à la 4 G, le niveau de couverture de la 2 G et de la 3 G reste encore une véritable problématique. Autrement dit, les acteurs de l'aménagement numérique du territoire peinent à orienter et encadrer le déploiement des réseaux. Or, aujourd'hui au niveau mondial, pour garantir le succès, il faut s'aligner sur la technologie moderne. Tirer le meilleur parti des technologies disponibles implique une réflexion conjointe sur les objectifs des politiques déclarées et l'aménagement pratique des collectivités territoriales. Considérant que la fracture numérique ne se mesure pas au nombre de connectés à l'Internet, mais aux effets simultanés de la connexion et de la non-connexion, l'Internet n'est pas seulement une technologie, c'est l'instrument et la structure organisationnelle qui distribue le pouvoir de l'information, la création du savoir et la capacité de mise en réseau dans tous les domaines. Les pays en développement sont donc pris au piège de sa toile d'araignée. Aujourd'hui, ne pas être connecté à l'Internet, ou l'être superficiellement est synonyme de marginalisation dans le système planétaire en réseaux. Autrement dit, se développer sans l'Internet se serait comme s'industrialiser sans électricité hier (Castell, 2001). C'est pourquoi, les fréquentes déclarations qui préconisent de commencer par les « vrais problèmes du tiers-monde » ; c'est à dire la santé, l'éducation, l'eau, et l'électricité avant d'en venir à l'Internet, traduisent une incompréhension profonde des problèmes actuels du développement. Sans une économie et un système de gestion fondés sur l'Internet, aucun pays ne pourra s'assurer les ressources nécessaires pour financer son développement durable. Cette durabilité se traduit au niveau économique, social et environnemental. Au regard du bilan que présente le diagnostic de l'Internet mobile dans l'Ouest ivoirien, il faut s'interroger si l'Internet est un service universel en Côte d'Ivoire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ARTCI**, 2017, *Données statistiques sur la couverture 2G et 3G en 2016*. <http://www.artci.ci/index.php/Telephonie-mobile/abonnes-service-mobile.html>, Document consulté le 20 Avril 2017.
- BEYE Papa**, 2009, Étude sur le transfert d'argent au Sénégal, école nationale de l'économie et de statistique appliquée, p.34. http://www.cespi.it/sites/default/files/documenti/wp4_baye.pdf. Document consulté le 03 Juillet 2017.
- CASTELL Manuel**, 2001, *La galaxie Internet*, traduit en français par CHEMLA Paul en 2002, Paris, Fayard, 365p.
- CHÉNEAU-LOQUAY Annie**, 2010, *L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications. Les grandes tendances de la diffusion des TIC*. In *Afrique contemporaine*, Vol. 2 n° 234, De Boeck supérieur, Louvain-la-Neuve, pp. 93-112. DOI 10.3917/afco.234.0093
- FORBES AFRIQUE (2015)**, « *La révolution mobile et numérique en Afrique : le saut qualitatif pour fournir les biens et services* », 45 p. [http://forumforbesafrique.com /blog/ sessions/ présentation-de-l'étude/](http://forumforbesafrique.com/blog/sessions/présentation-de-l'étude/), Document consulté le 24 Octobre 2016.
- LOUKOU Alain François**, 2016, Étude géographique de la problématique des « zones grises » de communication électronique dans la ville de Bouaké. In *IJIAS*, Vol.15 n°1, Maroc, pp.130-140.
- MARCON André**, 2009, *Conditions pour le développement numérique des territoires : avis et rapport du conseil économique, social et environnemental*, n°3, 105p. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000075.pdf>, Document consulté le 11 Mars 2016.
- PUEL Gilles et ULLMANN Charlotte**, 2006, *Les nœuds et les liens du réseau Internet : approche géographique, économique et technique*, In *espace géographique*, 2006/2 (tomes 35), Belin, Paris, pp.97-114.
- SAWADOGO Alain et AMMI Chantal**, 2015, *Déterminants empiriques de l'écart de pénétration de la téléphonie mobile dans les pays de l'UEMOA: Cas du Mali et du Sénégal*, In *14th International Marketing Trends Conference 2015*, Paris, France, 25 p.

SOPHIE Houzet, 2013, *Développement numérique, territoires et collectivités vers un modèle ouvert*, Thèse de doctorat en géographie, université d'Avignon, 500 p.

TCHENG Henri, HUET Jean-Michel et ROMDHANE Mouna, 2010, *TIC et systèmes de santé en Afrique*, In la Note de l'Ifri, Programme Santé et Environnement, 33p.

ULLMANN Charlotte, 2006, *Les politiques régionales à l'épreuve du développement numérique : enjeux, Stratégies et impacts*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, France, 289 p.